

Deux bonnes nouvelles pour les aires de jeux

Nous avons réalisé une enquête qui montrait, entre autres, que les jeux de l'aire provisoire ne convenaient qu'aux tout petits. Le cabinet de Fabienne Giboudeaux, adjointe du Maire de Paris chargée des espaces verts, nous a annoncé que deux nouveaux jeux destinés aux moyens seront installés avant la fin mai dans cette aire de jeux. Elle a également entendu une autre de nos demandes : pendant deux mois (sans doute à compter des vacances de Pâques) et de façon expérimentale, les parents

pourront accéder au jardin d'aventure le samedi matin. Venez nombreux tester ce dispositif et donnez-nous votre avis !



Vide-greniers de la rue du Colonel Driant

Notre prochain vide-greniers aura lieu dans la rue du Colonel Driant et sur la place des Deux Ecus le **samedi 8 juin 2013 de 9h30 à 18h30**. Ce vide-greniers sera réservé aux habitants des 4 premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. Inscriptions le **samedi 1er juin de 10h à 12h** sur la place des Deux Ecus (sous une tente en cas de pluie), sur présentation des photocopies (obligatoires) de la pièce d'identité et du justificatif de domicile.

Toilettes publiques : un petit progrès

Le Maire du 1^{er} est toujours opposé à l'installation de toilettes publiques provisoires dans la rue Berger. Or, comme l'a reconnu son adjointe Mme Haegy, la sanisette située à l'angle de la rue Berger et de la rue du Louvre est devenue pratiquement invisible du fait

des palissades. On peut donc s'attendre à des odeurs pestilentielles dans cette rue avec le retour des beaux jours. Côté Rambuteau, en revanche, M. Legaret a autorisé l'installation de toilettes provisoires au niveau de la porte Saint-Eustache du Forum. Elles semblent

remplir leur fonction et ne pas poser de problème particulier. Pourquoi ne pas en installer d'autres, dans ce quartier qui en manque cruellement ? Les habitants des petites rues du quartier se plaignent que celles-ci servent de latrines à ciel ouvert.

Les mystères du quai de l'Horloge

Avant le mois de décembre, nous vous avons parlé du projet des Vedettes du Pont-Neuf de s'étendre de l'autre côté du pont, à la grande inquiétude des riverains compte tenu des diverses nuisances que cette activité provoque déjà au niveau du square du Vert Galant. Sans que quiconque ait été prévenu ni qu'il y ait eu la moindre étude d'impact sur les immeubles du quai de l'Horloge, des "ducs d'Albe" (gros pilotis) avaient été implantés en novembre pour accueillir les futures installations. L'association des habitants de la place Dauphine a pris un avocat et a obtenu en décembre le lancement d'une expertise par le tribunal administratif, car le bout de l'île est constitué de remblais et les

habitants craignent que les turbulences provoquées par les hélices des bateaux fragilisent le sous-sol et mettent en danger les immeubles de cette zone. Les travaux se sont arrêtés, mais depuis, des bateaux en tous genres profitent de la présence des ducs d'Albe pour s'y amarrer temporairement,



Barge contenant des hydrocarbures

en toute illégalité. Quand ils repartent, ils lancent leurs moteurs à fond car ils doivent lutter contre le courant et ce que redoutaient les habitants semble être en train de se produire : il y a trois semaines, une partie du couloir du deuxième sous-sol d'un des immeubles s'est affaissé. Les pompiers ont examiné les lieux et estimé que tout le couloir risquait de s'effondrer. L'expert du tribunal devra vérifier s'il y a un lien entre les manœuvres effectuées par les bateaux autour des nouveaux ducs d'Albe et cet affaissement, mais cette fragilité prouve en tout cas qu'une étude d'impact était indispensable avant d'implanter les pilotis et de faire venir des bateaux sur cette berge. ●●●

●●● Face à ces événements, l'attitude du maire du 1er Jean-François Legaret paraît très mystérieuse. En effet, au double titre de maire de l'arrondissement et d'administrateur du Port autonome de Paris, qui accorde les concessions sur les berges de la Seine, il était vraisemblablement au courant de l'opération des Vedettes du Pont-Neuf. Or, non seulement il ne s'y est pas opposé et ne semble pas avoir demandé la moindre étude d'impact ni que les habitants soient informés du projet, mais il n'a pas daigné répondre à la présidente de

l'association de la place Dauphine quand elle lui a écrit en novembre dernier. Autre sujet d'étonnement, il ne s'est pas manifesté non plus lorsqu'une voiture située devant l'immeuble où se trouvent le commerce et l'appartement de cette présidente d'association a fait l'objet d'un incendie criminel, pendant la nuit du 25 au 26 décembre. Qui plus est, lorsque nous avons abordé cette question lors du CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) consacré à la sécurité le 11 avril dernier, il a affirmé qu'il n'était pas au courant de cet incendie ! Pourtant, les questions lui avaient été adressées par écrit dix jours avant le CICA et, surtout, nous

nous interrogeons sur le fait que Mme Goetz, la commissaire principale de l'arrondissement, n'ait pas évoqué avec lui un fait aussi grave et inquiétant. Que signifient tous ces mystères ?

Nous ne doutons pas que le maire du 1er aura à cœur de faire rapidement toute la lumière sur les nuisances et les risques que pourrait entraîner le projet des Vedettes du Pont Neuf et, le cas échéant, de demander l'annulation de cette opération s'il s'avérait qu'elle ne soit pas conforme aux contraintes légales. Nous espérons aussi qu'il nous tiendra informés des résultats de l'enquête menée par la Préfecture de police sur l'incendie criminel du quai de l'Horloge.

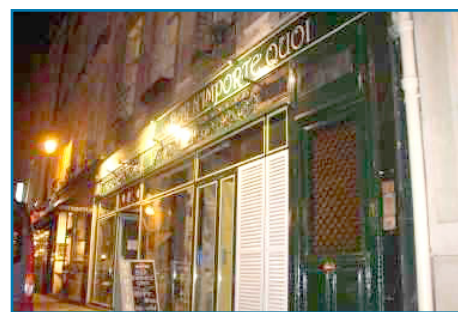
Le « N'importe quoi », un bar respectueux de son voisinage

Un membre d'une association du 11e arrondissement nous a fait remarquer que nous avions dans le quartier un établissement qui semblait particulièrement respectueux de son voisinage, le bar « N'importe quoi », au 16 rue du Roule. C'est vrai qu'on a tendance à parler des établissements qui font du bruit, et beaucoup moins de ceux qui respectent le droit au sommeil des Parisiens. On a tort, car il faut aussi encourager les « bons élèves » !

Hélène, qui habite juste au-dessus du « N'importe quoi », nous a confirmé que les nouveaux propriétaires se montrent vraiment soucieux de limiter les nuisances. Ils ont mis en place un régulateur de niveau sonore et elle a été sollicitée afin que des mesures soient

prises depuis son appartement pour définir le niveau adéquat. Des affichettes placées sur la devanture rappellent aux clients qu'ils doivent respecter la tranquillité des riverains. Enfin, un videur s'efforce d'éloigner les perturbateurs.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, mais ces mesures ont rendu la cohabitation possible, alors que la situation antérieure était tellement intenable que les riverains avaient essayé d'obtenir la fermeture de l'établissement. De son côté, Hélène dit qu'elle est devenue plus tolérante, car elle est sensible à la volonté des gérants de faire de leur mieux et de trouver des solutions en cas de souci. Et de conclure « Depuis peu, il m'arrive même d'aller y boire un verre, alors que pendant des années, ça a été la guerre ! »

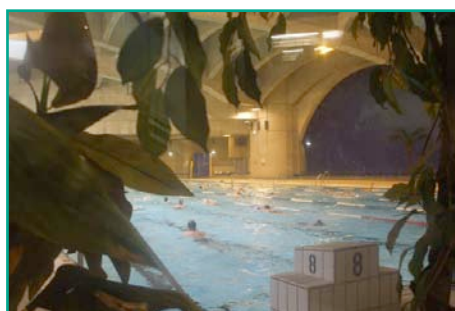


Si seulement tous les établissements ouverts le soir pouvaient en faire autant ! Avec le retour des beaux jours, les nuisances risquent de reprendre de plus belle. Un conseil : adressez vos plaintes par écrit au commissariat de police du 1er (49 place du marché Saint-Honoré 75001) ou du 2e (18 rue du Croissant 75002) et envoyez-nous une copie de votre courrier, nous pourrions relayer vos plaintes !

Réouverture de la piscine des Halles annoncée pour fin 2013

Les vibrations du chantier ont révélé la fragilité du plafond de la piscine des Halles. Le 16 septembre dernier, un fragment d'environ 20 cm de long, 5 cm de large et 1 cm d'épaisseur s'est détaché et est tombé dans l'eau. Environ un dixième de la surface du plafond est touché par un phénomène de corrosion des tiges de fer à l'intérieur du béton. La piscine a aussitôt été fermée et un

petit reportage vidéo du *Moniteur* explique les tests qui ont été réalisés



pour comprendre ce qui s'était passé : <http://minilien.fr/a0m35i>. A l'issue de ces tests, il semble que ce ne seraient pas les émanations de chlore qui auraient provoqué la corrosion, comme envisagé d'abord, mais peut-être de façon plus générale l'humidité de la piscine. Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser, la SemPariSeine a annoncé que la piscine ne rouvrirait pas avant fin 2013...

Les futurs bancs du jardin des Halles

Dans le cadre du comité de suivi du chantier, nous avons pu découvrir le prototype des futurs bancs des Halles. Ils seront en béton fibré et resteront gris car l'architecte des Bâtiments de France s'est opposé à ce qu'ils soient peints. En voyant leurs dossiers en matériau plein, on peut craindre qu'ils servent de support de tags et d'affichage sauvage. M. Péninou, nouvel adjoint à la

propreté, nous a indiqué qu'ils seront recouverts de revêtements anti-tags. Espérons que le délai de nettoyage ne sera pas trop long (car « anti-tag » ne veut pas dire qu'on ne peut pas faire de graffitis, mais juste qu'ils sont plus faciles à enlever...). Nous nous interrogeons aussi sur l'évacuation de l'eau sur ces bancs et leur capacité à sécher rapidement après la pluie. Les anciennes banquettes de pierre du



jardin séchaient très vite, permettant aux usagers de profiter du jardin très peu de temps après la pluie.

Menaces sur le Billard des Halles

Nous avons appris que le Billard des Halles, situé porte du Jour, serait menacé d'éviction et qu'il était question d'installer à la place un centre d'information sur le sida. Le Billard club des Halles existe depuis 18 ans et compte plus de 400 membres, dont de nombreux riverains. C'est un des rares équipements sportifs intergénérationnels du quartier. Nous ne comprenons pas l'idée saugrenue d'implanter un centre d'information à

cet endroit aussi peu visible, aussi peu accessible et à l'écart des flux. Nous ne comprenons surtout pas la méthode qui consiste à décider de ce genre de choses sans même consulter le responsable de l'équipement, ni les usagers, ni les riverains. Dans les premiers plans de la Canopée, une partie importante du rez-de-chaussée était destinée à accueillir des équipements collectifs, en particulier une « antenne jeunes » ou encore un « office de tourisme enfants ».

Tous ces équipements ont disparu au bénéfice d'Unibaïl qui a réclamé de pouvoir disposer de l'ensemble du rez-de-chaussée pour y mettre des commerces. Ce n'est pas une raison, pour, aujourd'hui, chasser des équipements qui fonctionnent bien à seule fin de pouvoir, en même temps que l'inauguration de la Canopée, annoncer la création de nouveaux équipements ! Nous protestons contre ces méthodes et nous souhaitons le maintien du Billard des Halles.

Oui à la reprise de la concertation aux Halles !

L'exemple des futurs bancs du jardin et du Billard des Halles témoigne qu'aucune concertation n'a plus lieu depuis longtemps avec les usagers et les riverains des Halles, en dépit des promesses qui avaient été faites par l'Hôtel de Ville, selon lesquelles la concertation se poursuivrait « *tout au long du chantier* ». Le comité de suivi du chantier se réunit chaque mois, mais il n'évoque que les nuisances du chantier et pas le projet proprement dit. Or, beaucoup de sujets qui ne sont pas complètement « verrouillés » pourraient encore être concertés : la place de la bibliothèque enfants dans

la future bibliothèque de la Canopée, la conception et le fonctionnement du futur kiosque à musique prévu sur le parvis de la Canopée, le mode de fermeture du quartier piétonnier (qui va être encore agrandi à l'issue du projet), l'implantation des toilettes publiques, l'aménagement de la place des Innocents... Avec l'appui de Loïg Raoul, nouveau conseiller PS du 1er arrondissement, nous avons demandé à Ian Brossat, président du groupe communiste du Conseil de Paris et désormais président de la SemPariSeine, que la concertation puisse reprendre sur tous ces sujets.

Ils semblent d'accord sur le principe et vont étudier la possibilité d'organiser rapidement trois réunions publiques sur chacun des deux premiers thèmes, la question de la bibliothèque et celle du futur kiosque à musique. Ils vont également solliciter les services de la Ville pour lancer des études sur les modes de fermetures de quartier piéton existant ailleurs en France ou dans le monde, et sur la possibilité de créer des toilettes publiques innovantes et en nombre suffisant pour remplacer celles qui avaient été prévues dans la Canopée et ont disparu du projet.

Le devenir de la Samaritaine

Il y a deux ans, nous avons déposé avec deux autres associations (Ensemble rue Baillet et SOS Paris) un recours contre la révision simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) liée à l'opération Samaritaine. Nous protestons contre

les dérogations accordées à LVMH sous prétexte du caractère d'utilité publique de l'opération (relèvement des hauteurs de l'îlot et changement de destination des immeubles). Le juge a rejeté nos arguments et nous venons d'être condamnés à

verser 1 500 euros à la Ville et 1 500 euros à LVMH. Nous pensons que notre action n'aura cependant pas été inutile, car la pression que nous avons exercée a probablement évité des dérives supplémentaires. ● ● ●



● ● ● Il semble notamment que le nombre de mètres carrés de logements a été légèrement revu à la hausse : on en trouve désormais dès le 1er étage des emplacements prévus à cet effet et non à partir du 2e étage comme au départ. De plus, il semble que le projet n'utilise pas toute l'enveloppe de hauteur qui avait été accordée par la modification du PLU. Par ailleurs, LVMH annonce un chantier exemplaire : nous jugerons sur pièces mais il ne l'aurait peut-être pas fait s'il n'y avait pas eu de mobilisation dans le quartier autour de cette opération. Vu l'ampleur et la durée de l'opération,

nous souhaiterions qu'un comité permanent de suivi du chantier puisse être créé comme pour les Halles. On verra si LVMH ira jusque-là.

En conclusion, même si nous avons perdu notre procès, nous espérons qu'il aura rappelé aux promoteurs et aux élus que les Parisiens restent vigilants sur leur environnement et ne laisseront pas faire n'importe quoi sans réagir.

Nous n'avons d'ailleurs pas l'intention de nous désintéresser de la suite du projet. Certains habitants de deux immeubles de la rue Baillet, en plein cœur du futur chantier, se préparent à vivre trois années d'enfer, sans qu'aucune solution décente de relogement temporaire et/ou de dédommagement leur ait été proposée. Tout ce qu'on leur a offert, c'est de racheter leur appartement, qui plus est sans visite d'expert et au prix fixé par LVMH !

Autres sujets sur lesquels nous resterons vigilants : la crèche annoncée sera-t-elle ouverte aux

La Lettre d'ACCOMPLIR

enfants du quartier ou s'agira-t-il seulement d'une crèche d'entreprise ? Les Parisiens auront-ils vraiment accès à la terrasse du bâtiment Sauvage, ou sera-t-elle réservée aux clients de l'hôtel ? Pour ce qui est de la « revitalisation » annoncée des commerces du quartier, on peut d'ores et déjà avoir des doutes quand on sait, comme vient de le révéler le Wall Street Journal, que LVMH a l'intention, outre l'hôtel de luxe Cheval Blanc et la boutique Louis Vuitton, d'installer dans la Samaritaine l'enseigne DFS (Duty Free Shop), qui s'adresse exclusivement aux touristes soumis à la détaxe. Contrairement aux promesses initiales, il ne faut pas espérer que cette clientèle fasse renaître le petit commerce du quartier. On peut plutôt s'attendre à une pression encore plus forte des magasins de tourisme au détriment du commerce de proximité...

Les enfants des écoles auront leur cadeau de Noël

Les parents de l'école de l'Arbre Sec se sont vu proposer de choisir sous quelle forme ils voulaient que soit « compensée » la suppression de la

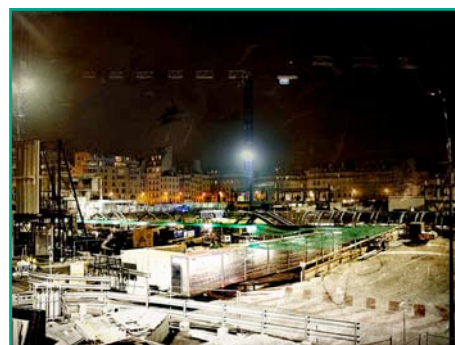
séance de cinéma de Noël : ils ont choisi d'avoir des bons d'achats pour des livres. Nous faisons l'hypothèse qu'il en a été de même dans les autres écoles de

l'arrondissement ? L'adjointe du maire, Mme Haegy, s'est refusée à donner la moindre information à cet égard au comité de suivi du chantier des Halles.

Travaux de nuit sur le chantier des Halles

Le directeur du projet des Halles, Dominique Hucher, a reconnu que les travaux nocturnes, avec leur cortège de nuisances sonores, se sont multipliés ces derniers temps sur le chantier des Halles, alors que la charte du chantier proscrivait absolument les travaux bruyants le soir et pendant la nuit. C'était aussi l'un des engagements que nous avons obtenus pendant la concertation sur le projet. M. Hucher a expliqué au comité de suivi du chantier que les dérogations répétées auxquelles nous avons assisté (non seulement le soir, mais le samedi) étaient liées à la découverte

d'amiante lors de la démolition des verrières autour du cratère, qui a obligé à prendre des précautions et a fortement ralenti cette phase des opérations. Des horaires étendus ont été accordés aux



entreprises afin qu'elles rattrapent leur retard, sinon celui-ci se répercuterait en chaîne sur les phases suivantes des travaux, alourdissant le coût de l'opération. Normalement, les travaux nocturnes devraient être fortement réduits après le mois de juin. Mais peut-on espérer qu'il n'y aura pas de nouvel imprévu jusqu'à la fin du chantier ?

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.